

N/REF : 3/12/2025 9H15 C:000020 I:03045
V/REF : 1897640
V/Email reçu le Mercredi 03/12/2025 à 9H15

CITYA IMMOBILIER LA ROCHELLE

33BIS QUAI VALIN
17000 LA ROCHELLE

IMMEUBLE : 38 FLENEAUX
38 RUE DES FLENEAUX
17138 PUILBOREAU

Sainte-Soulle, le 07 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 38 RUE DES FLENEAUX PUILBOREAU - CONTACT M. PELEAUD 0661536679
MOTIF : EFFECTUER UN PASSAGE CAMERA DANS LES CANALISATIONS DU LOGEMENT
SUITE RECEPTION DU BPA REF 5120015
Donneur d'ordre : Mme S. MILLON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Inspection télévisée de canalisation

LE 08/12/2025
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M.PELEAUD
RECHERCHE ET REPERAGE D'HUMIDITE DANS LE SALON DERRIERE LE CANAPE
RECHERCHE ET REPERAGE DE RESEAUX
CONSTAT : PASSAGE DE RESEAU AU NIVEAU DE CE MUR
TENTATIVE D'INSPECTION TELEVISEE : SANS SUCCES CAR LE RESEAU N'EST PAS
PROPRE ET NE PERMET PAS D'OBTENIR UN VISUEL CLAIR

LE 30/01/2026
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M.PELEAUD
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CURAGE HP AVEC INSPECTION TELEVISEE ET FUMIGATION DU RESEAU D'EVACUATION
AFIN DE LOCALISER POTENTIELLEMENT UNE OU DES ANOMALIE(S) POUVANT
EXPLIQUER L'ORIGINE DES DEGATS DANS LE LOGEMENT

ELAOBRATION D'UN RAPPORT ITV ET DEVIS COMPLEMENTAIRE SELON DEGATS

OBSERVATIONS : NOTA : EN GESTE COMMERCIAL, L'INTERVENTION DU 08/12/2025 N'EST PAS
FACTUREE

AD LCOMPTER Email envoyé le 08/12/25 à 14H13 Mme S. MILLON

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, AFIN D'OBTENIR UNE IMAGE PROPRE
DU RESEAU, IL EST NECESSAIRE D'EFFECTUER UN CURAGE DE LA CANALISATION
NOUS PRECONISONS EGALEMENT UN TEST FUMEE AFIN DE CONTROLER L'ETANCHEITE

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

DU RESEAU

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1	759,45	759,45
	TOTAL H.T.			759,45
	T.V.A. a 10,00%			75,94
	TOTAL T.T.C.En EURO			835,39

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN